

COMMUNE D'ETOURVY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre mai à 20 h 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique LHOMME, Maire.

Présents :

Mmes : Catherine GOVIN, Sandrine SERVAIS, Christelle SEURAT, Marie-Christine PORTIER
Mrs. : Dominique LHOMME, Dominique FOURMEAUX, Sylvain JESSIONESSE, Michel BOUCHÉ, Michel ROYER

Absents excusés : Laurent BRAGUE, Bruno BERGE, ayant donné pouvoir à Christelle SEURAT.

Sylvain JESSIONESSE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Dominique LHOMME donne lecture du procès-verbal de la réunion du 5 avril 2024 qui est accepté à l'unanimité des présents

Préambule à la réunion

Plusieurs messages ont été adressés à la mairie d'Etouvry pour saluer la qualité de la journée de la grande randonnée qui s'est tenue le 23 avril dernier. Le Conseil Municipal s'associe à ces remerciements et félicite l'ensemble des personnes, les membres de la section randonnée, les pompiers qui se sont impliqués pour la réussite de cette journée. Ce fut une très belle carte de visite pour Etouvry et ses habitants.

Dossier Maison Saunier-Hugot : avancée des travaux, entretien du dispositif d'assainissement non collectif

Monsieur Le Maire et Dominique FOURMEAUX présentent l'état d'avancement des travaux et des demandes de subvention.

Les travaux ont été achevés mi-avril et réceptionnés. Le cabinet d'architecture PIERSON attend la parution de l'indice de construction pour valider les factures relatives aux derniers travaux réalisés. Ces factures pourront être transmises à la trésorerie d'ici fin juin pour la mise en paiement, ce qui permettra de solliciter les demandes de versement des subventions dans les délais impartis.

Ce gîte a été mis en service lors du week-end de l'Ascension. Cela a donné satisfaction au Domaine Saint Georges qui exploite ce bâtiment dans le cadre de son activité. Il est à noter un dysfonctionnement de l'évacuation des eaux usées qui a pu être solutionné par l'intervention rapide et efficace de l'entreprise GOVIN.

Monsieur Le Maire présente le devis établi par la société Assain'Eau Services pour mettre en place un contrat d'entretien de la microstation traitant les eaux usées des 2 Gîtes issus de la maison Saunier-Hugot, soit un contrat triennal d'une valeur annuelle de 200 € HT.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents + 1 pouvoir le devis de contrat d'entretien de la microstation établi par la société Assain'Eau Services pour un montant annuel de 200 € HT.

Emprunt CT de 200 000 € en attente du versement des subventions

Monsieur Le Maire et Sylvain JESSIONESSE présentent les propositions des 3 banques sollicitées pour mettre en place un emprunt CT dans l'attente du versement des subventions. Un emprunt CT a déjà été mis en place mais l'échéance de remboursement intervient avant le versement des subventions du fait du retard pris lors du début de travaux suite à la défaillance de la SICAHR

Banque	Montant sollicité	Taux fixe proposé	Durée
Crédit Agricole Champagne-Bourgogne	175 940 €	3.65 %	24 mois
Crédit Mutuel	200 000 €	3.65 %	24 mois
Caisse d'épargne	200 000 €	4.40 %	24 mois

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents + 1 pouvoir la proposition de la banque Crédit agricole pour un montant de 175 940 € à un taux fixe de 3,65 % sur 24 mois.

Dossier cantine scolaire : actualisation du plan de financement, contrat avec le maître d'œuvre

Monsieur Le Maire présente le plan de financement actualisé de la rénovation de la cantine

- Montant estimé des travaux : 320 000 € Ht
- Montant des aides sollicitées et déjà attribuées : 221 612 € soit 69.25%
- Montant des aides sollicitées en attente de décision : 73 666 € soit 23.02 %
- Total des aides potentielles avec plafond des 80 % soit 256 000 €
- Reste à charge de la commune théorique de 20 % = 64 000 € HT

Nous sommes dans l'attente de l'adoption du projet de loi qui permettrait d'avoir plus de 80 % de subvention.

La prochaine étape sera le lancement de l'appel d'offres. Cette étape sera possible une fois que les documents CCTP et CCAP seront établis par le cabinet d'architecte PIERSON.

Dossier requalification du terrain de tennis : lancement de l'appel d'offres

Le lancement de l'appel d'offres est en attente d'un appui technique pour réaliser cette démarche. Cet appui sera réalisé au cours du mois de juin par un spécialiste.

Dossier Halte randonneur :

Les travaux sont pratiquement terminés. Une réception partielle sera livrée mardi 28 mai prochain, ce qui permettra de prendre possession notamment de la cuisine. Le solde sera livré début juin prochain. 90 % des factures sont déjà réglées par le Domaine Saint Georges. Les subventions seront versées une fois que l'ensemble des factures sera acquitté.

Constitution du bureau de vote pour la tenue des élections européennes du 9 juin

Les membres du conseil Municipal disponibles aidés par la secrétaire de mairie vont tenir le bureau de vote selon les modalités présentes dans le document joint en annexe.

Budget : amortissement des subventions d'équipement en M57

Monsieur Le Maire et Sylvain JESSIONESSE présentent les dispositions comptables nécessitant d'amortir dans la comptabilité de la commune les subventions d'équipement sous la nomenclature M57.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents + 1 pouvoir

- De mettre en place la méthode d'amortissement linéaire prorata temporis
- Fixe le seuil d'amortissement des subventions non significatives à 10 000 € TTC
- Fixe les durées d'amortissement des subventions d'équipement
 - o Pour des biens mobiliers à 5 ans
 - o Pour des biens immobiliers pour une durée de 10 ans
- Fixe les durées d'amortissement des subventions d'investissement sur une durée identique à celle de l'amortissement de la dépense

Informations et questions diverses

Assemblée générale de l'association viticole du sud barrois

- *L'assemblée générale a eu lieu le samedi 13 avril dernier. Emmanuel MANOURRY, secrétaire du SGV a présenté l'état d'avancement des travaux de révision de l'aire de production de l'appellation Champagne. Il reste une dernière étape à franchir avant d'en savoir plus. Ceux qui souhaitent adhérer à l'association Viticole pour être informés au plus près, peuvent adhérer en versant une cotisation annuelle de 10 en contactant Sylvain JESSIONESSE, président de l'association.*

Entretien à réaliser au sein de la cour d'école primaire-mairie

- *Michel BOUCHÉ va rénover les 2 portes du local situé dans la cour de l'école primaire.*
- *L'entreprise GOVIN va fixer le tuyau d'aération situé le long du mur de la mairie.*

Entretien des huisseries

- *Dominique FOURMEAUX va faire identifier les travaux d'entretien des huisseries à réaliser sur les différents bâtiments communaux avec l'appui de Sébastien GUILBOT pour qu'ils soient planifiés au cours des prochains mois en dehors de la période des entretiens des espaces verts de la commune et pendant les vacances scolaires, pour la partie concernant les 2 écoles.*

Réparation de l'auvent du tableau d'affichage

- *Un véhicule a dégradé l'auvent sans laisser d'adresse puisque les plaques d'immatriculation qui ont été relevées ne correspondent pas*
- *Dominique FOURMEAUX et Sébastien GUILBOT ont réparé les dégâts. Il reste 8 tuiles à poser*

Mise en place d'une table d'orientation

- *La section randonnée a obtenu une aide financière de la société GLHD pour mettre en place une table d'orientation et des points remarquables au sein du village d'Etouvy*

Pose des panneaux d'affichage

- *38 panneaux ont été installés par Sébastien GUILBOT et Patrick POUCHAIN avec l'appui de Dominique LHOMME et Sylvain JESSIONESSE le lundi de Pentecôte. Le Conseil Municipal remercie Patrick et Sébastien pour leur implication.*

Entretien du village

- *Le Conseil Municipal remercie Sébastien GUILBOT pour son implication dans l'entretien du village, ce qui permet de donner une belle image lors des diverses manifestations communales ou privées.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire, Dominique LHOMME